Réunion du Comité Local de Résistance et de Reconquête de Valence du 18 10 2018

Contribution de D.C. syndicaliste (retraité de la Sécurité Sociale)

Qu'est-ce que le système universel de retraite par points envisagé par Macron ?

« *Ce n'est pas une réforme des retraites, c'est* ***un projet de société****, une refondation* » selon Delevoy le haut-commissaire à la réforme des retraites.

Le principe c'est *« mêmes carrières mêmes revenus, mêmes cotisations, mêmes retraites* » car selon lui les français ont soif d'équité et d'universalité.

Les piliers essentiels de la destruction programmée de nos régimes de retraite en annuités

1- Toute la carrière est prise en compte dans le système par points

Le projet Macron selon lequel « *un euro cotisé donne les mêmes droits* » est un système par points « intégral ». « *Pas de points gratuits* » cela signifie que seules seraient prises en compte les périodes effectivement cotisées.
Fini les 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public. ***90% des travailleurs y perdront*** selon la CGT, du fait des carrières à trous. C'est la fin des retraites à prestations définies.
Le système par points rend fictif tout âge légal de départ à la retraite et dissout toute notion de durée de cotisation. « *Dans un système à points, la notion de durée disparaît* » selon Delevoy.
Ce projet remettrait en cause l'ensemble des dispositions de solidarité et de compensation mis en place par la Sécu de 1945
Des menaces réelles sur les pensions de réversion (conditions de ressources), sur les droits familiaux, sur les périodes assimilées à des périodes d'assurance, sur les départs anticipés pour carrière longue, sur le minimum contributif qui relèverait de l'impôt.

2- Des règles d'or pour le pilotage

Delevoy : « *14% du PIB est un maximum* » et il veut instaurer des « règles *d'or qui n'impacteront pas les générations futures »* en fait l'impossibilité de transférer de la dette aux suivants.
Donc ce qui entrainera un risque réel d'une « instabilité permanente » avec un point qui ferait le yoyo pour éviter tout déficit annuel.
En fait l'objectif gouvernemental est de baisser de 2 points de PIB le volume global des retraites.
En 2010 la simulation effectuée par un économiste de l'office de l'observatoire français des conjonctures économiques prévoyait que le passage du régime actuel à un régime unique points impliquerait en 10 ans une baisse de : **- 15% pour un ouvrier, de – 16 à – 20 % pour un cadre, 21 % pour un fonctionnaire, de 20 à 23 % pour une salariée à la carrière hachurée.**

3- Le gouvernement veut les mains libres pour baisser le montant des retraites

Le montant de la retraite est déterminé en multipliant l'ensemble des points cumulés par la valeur de la liquidation du point au moment de faire valoir ses droits. C'est le gouvernement en place qui déciderait de la valeur du point en fonction du contexte économique.

Les régimes en annuités ont un objectif de revenu de remplacement alors qu'un régime par points universel privilégie la stabilité du montant des prélèvements obligatoires.
Une hausse de l'espérance de vie engendrera automatiquement une baisse des pensions de retraite sauf si l'actif consent à cotiser plus longtemps.
Dans les faits ce nouveau système aura des conséquences sur l'allongement de la durée de cotisation.

4- L'ouverture aux retraites par capitalisation

« *Les pensions en répartition atteignent 14% du PIB. À terme le poids de la répartition pourrait refluer vers 12% du PIB. Les actifs pourraient être incités à se constituer un troisième étage de retraite en capitalisation »* Les Échos
Au même moment la commission européenne pousse à l'élargissement de systèmes individuels de retraite par capitalisation (fonds de pension).
En 2001 l'action de ENRON passait de 90 $ à moins de 1 $.

En illustration du régime universel par points le mirage suédois de retraite

Une étude de mars 2017 a montré que **92% des suédoises auraient eu des retraites supérieures dans l'ancien système et 72% des hommes.**
Le niveau des pensions s'ajuste annuellement en fonction du montant des cotisations collectées. Lorsque la croissance baisse, les retraites baissent et c'est arrivé deux fois ces vingt dernières années en Suède notamment en 2009 puisque le système était devenu déficitaire.
Aujourd'hui leur pension équivaut à 53% de leur salaire de fin de carrière contre 60% en 2000.
L'ex premier ministre déclarait en 2017 : **« *Nous avons le meilleur système de retraite de retraite du monde, avec le seul petit défaut qu'il donne des pensions trop basses*** »
Le système suédois est d'autant moins miraculeux qu'il lui est adjoint un système obligatoire par capitalisation (800 offres d'épargnes différentes dont peu sont fiables).

En résumé la retraite par points c'est prétendument « permettre à chacun d'être libre de fixer son départ en fonction du nombre de points en sa possession ».
Cette liberté de choix n'en est pas une pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance d'avoir une carrière linéaire.
Ou est l'égalité mise en avant comme objectif du projet, une égalité illusoire servant de prétexte à la disparition des 42 régimes existants.
« Le chacun son choix » devient « le chacun pour soi » faisant voler en éclats la solidarité intergénérationnelle.
La retraite par points, c'est le travail sans fin.

9 camarades ont participé à la discussion dont 2 camarades de la France Insoumise et ont affirmé leur volonté de combattre ce projet destructeur qui veut nous faire basculer dans le 19 ème siècle

4 camarades valentinois se rendront au grand rassemblement du 10 novembre 2018 à Paris à l'appel du Comité national de résistance et de reconquête (CNRR)

Un compte -rendu de ce rassemblement aura lieu à Valence le jeudi 15 novembre à 17h30